

Continuité pédagogique en arts plastiques – orientations et recommandations

Chers et chères collègues,

Cette note consacrée à la mise en œuvre de la continuité pédagogique en arts plastiques vient en complément du courrier transmis à l'ensemble des professeurs et des chefs d'établissement de l'académie, par le Doyen des IA-IPR et l'ensemble des corps d'inspection, sous l'autorité du Recteur. Bien que les enseignements artistiques n'y soient pas cités, cela ne change rien aux grands principes énoncés auxquels nous devons tous nous conformer. Toutefois, et compte tenu de la singularité de notre discipline, il apparaît indispensable de partager avec vous les quelques pistes de réflexions et suggestions émises par l'inspecteur général, Christian VIEAUX ainsi que les inspecteurs d'arts plastiques des autres académies auxquels je m'associe dans cette démarche.

Soyez avant tout, assurés de mon soutien, face à la crise sanitaire majeure que nous traversons aujourd'hui. La fermeture des établissements aux élèves, la menace du virus qui pèse en permanence sur nous et nos proches, comme le confinement actuel, sont autant d'éléments qui ne doivent pas nous détourner de notre mission éducative et des responsabilités que nous avons envers nos élèves et de la nécessité de maintenir le lien avec chacun d'eux. Il importe également de continuer à préserver, autant que possible, le collectif de la classe malgré l'isolement de chacun.

Ma mission consistera donc à faire le point avec vous sur les dispositifs de continuité pédagogique mis en place dans votre établissement, et vous adresser quelques propositions pédagogiques et organisationnelles. L'objectif étant d'harmoniser les pratiques tout en respectant la liberté pédagogique de chaque enseignant.

Pour rappel, un numéro hors-série (N°26) de la lettre Edu-Num, regroupant de nombreuses ressources, a été mise en ligne sur le site académique de la discipline (pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts_plastiques). N'hésitez pas en prolongement, à rendre visite aux sites arts plastiques d'autres académies dont la plupart disposent d'une page consacrée à la continuité pédagogique.

Je vous invite avant tout à développer des collaborations entre collègues et de mutualiser vos réflexions dans la conception et l'élaboration de propositions de travail. À l'image de ce que vous pouvez envisager comme dispositif de travail avec vos classes, j'ai créé un espace collaboratif de travail, sur le site Padlet.com, dédié à la continuité pédagogique en arts plastiques. Je vous invite sans plus tarder à découvrir ce mur collaboratif encore en cours d'élaboration, à partir de ce lien : padlet.com/christophegorin971/artsplastiques. Cet espace collaboratif n'aura de sens que si vous le faites vivre en l'enrichissant par vos contributions !

Cette application dédiée au travail à distance, a déjà conquis de nombreux enseignants, conduits par la même occasion, à expérimenter la classe inversée dont vous pouvez découvrir le principe à partir du lien suivant : classeinversee.com/presentation/.

D'autres plateformes ou espaces collaboratifs, comme M@gistère ou TRIBU, peuvent être également utilisés, en complément de l'ENT par l'intégration de liens (un lien Padlet peut par exemple, être inséré dans PRONOTE). Je rappelle à ce titre, que l'usage des espaces numériques habituellement utilisés est essentiel afin de maintenir le lien entre la communauté scolaire, les élèves et leurs familles. Par ailleurs l'ENT permet de savoir ce qui est donné dans les autres disciplines et de vous permettre la régulation de la masse de travail et d'information transmise aux élèves.

Les réseaux fréquemment utilisés par vos élèves ainsi que les nombreuses applications gratuites de stockage et de partage de fichiers que vous connaissez déjà, peuvent être également utilisés dans le cadre des activités pédagogiques que vous mettrez en place. En bref, il appartient à tous, de saisir et d'exploiter au mieux les diverses opportunités d'outils de communication et d'information dont chacun, élève, enseignant, peut disposer.

Concernant les séances à mettre en œuvre, s'il existe sur les sites académiques ou sur Édubase/Éduscol des ressources pour l'enseignement des arts plastiques, elles n'ont pas été conçues à l'attention des élèves. Veillez à concevoir une présentation des activités d'apprentissage qui puissent être prise en main par les élèves et les familles. Il ne semble pas nécessaire actuellement de cadrer le format et le contenu des documents que l'on proposera aux élèves, cela pourrait se présenter sous la forme d'une fiche de travail, d'une proposition plus ouverte, d'une suite de diapositives ou même d'une capsule vidéo (voir pour exemple le

lien suivant : www.youtube.com/watch?v=eZccxY9enDQ). À chacun de faire preuve de créativité pour la mise à disposition de ressources pédagogiques, ludiques et motivantes pour les élèves.

En terme de contenu, les programmes d'arts plastiques sont suffisamment larges pour mettre à disposition des élèves des propositions de travail ouvertes, ludiques et motivantes. L'important sera de préserver les principes qui sous-tendent l'enseignement des arts plastiques, c'est-à-dire une pratique plastique d'exploration et de création qui permette aux élèves d'acquérir les compétences disciplinaires. Parallèlement, vous veillerez à une approche équilibrée des trois composantes de la discipline (plasticiennes, théoriques, culturelles). Malgré les difficultés éventuelles de mise en œuvre de pratiques traditionnelles, le recours à l'outil numérique doit être raisonné.

L'évaluation formative est à privilégier. À ce titre, l'auto évaluation (check-lists, expression des difficultés et des réussites, points sur le sentiment de maîtrise des contenus...) semble être un outil pertinent.

Concernant la programmation des activités, de façon pragmatique et selon les recommandations académiques (voir le courrier transmis par le collège des IA-IPR), on peut envisager 45 minutes de travail hebdomadaire (en collège), selon le jour et la plage horaire déterminés avec le professeur principal et/ou le chef d'établissement.

Pour le lycée, en accord avec le professeur principal de la classe, vous conviendrez du ratio et des horaires selon les options et par niveau.

Dans tous les cas, prévoyez des séances courtes qui permettront de maintenir élèves et professeur, dans un rythme scolaire hebdomadaire. Par ailleurs, cette situation de crise ne doit surtout pas uniformiser et formater vos pratiques, évitez la banque de sujets "clé en main", pour viser des propositions et pistes ouvrant la réflexion sur ce qu'est et ce qu'engage l'enseignement des arts plastiques à la maison (vous pouvez vous inspirer de ce qui est proposé dans d'autres académies, via le sites disciplinaire comme celui de l'académie de [Nantes](#)). Évidemment, le premier principe de la continuité des apprentissages, invite à finaliser le travail déjà engagé avec vos élèves, dans la mesure des possibilités qui vous sont offertes, comme d'entreprendre une nouvelle séquence.

Au-delà des seules dimensions pédagogiques et scolaires, je soulignerai enfin l'importance que revêt cette continuité pédagogique en arts plastiques, essentielle au bien-être des élèves, dans un contexte parfois oppressant et anxiogène, par la stimulation de leur intelligence sensible et de leur imaginaire.

En réponse à cette publication, je vous demande de bien vouloir me transmettre un bref état des lieux de la mise en œuvre de la continuité pédagogique dans vos établissements. N'hésitez pas, à me soumettre également vos suggestions, expériences et contributions, soit par mail ou via mon Padlet !

Avec toute ma considération et mon soutien total dans ce contexte difficile.

Très cordialement.

Christophe GORIN.